



**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BEZIERS**

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

L'an deux mille dix huit et le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, Mme DESCHAMPS, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, M. GARCIA, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, Madame ANDRIEU, M. ABID, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, Mme OUMALEK, Mme RUL, M. CHOUKRI-TOURI, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, Mme VALAIZE, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Mme BOISJOT, M. RESPLANDY, M. COUQUET, Mme ROQUE, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Madame BRUN, M. FOURNIER, Mme DAUGAS, M. BOZKURT, Mme PELAEZ, Mme VANDROY, Madame RAYSSEGUIE, Mme JULLIAN

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Océane DELBAERE

APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 13 mars 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMMUNICATION de MONSIEUR le MAIRE :

Redistribution des dividendes de la SEM PFO à hauteur de 257 000 euros pour la ville.
Même système avec l'Occitane de restauration où la ville a perçu 905 000 euros.

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'article L2122/23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décisions du Maire

Le Conseil prend acte

URBANISME

1 - Dénomination d'une Allée dans le jardin « Le Plateau des Poètes »

Cette délibération permet d'adopter la dénomination de la grande allée qui traverse le jardin « Le Plateau des Poètes », à partir des Allées Paul Riquet et en direction de la gare, du nom du Lieutenant-Colonel Arnaud BELTRAME.

Le Conseil adopte à l'unanimité

Présentation du projet immobilier par M. Jean-François GAPILLOUT de la Société Pitch Promotions avec les architectes Messieurs Jean-Louis MICHEL, Jean-Baptiste MIRALLES et Pierre CABROL. Ces 4 intervenants quittent la salle au moment du vote .

2 - ZAC DU QUAI PORT NEUF - Agrément à la cession d'un immeuble 12, rue du Lieutenant Pasquet à Béziers / Parcelle LW 133

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA d'un immeuble bâti sis 12, rue du Lieutenant Pasquet à Béziers, sis sur la parcelle cadastrée section LW n° 133 pour une surface cadastrale de 3 023m², à la Société PITCH PROMOTION SNC et à Monsieur Jean-Laurent NAVARRO, ou à leur société substituée dans les conditions ci-avant reprises, en vue de la construction d'une résidence Séniors, représentant une surface de plancher totale de 12 000 m² maximum et moyennant un prix de 3 400 000,00 € HT.

Votants : 49
Pour : 45
Contre : 0
Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

3 - ZAC DU QUAI PORT NEUF - Barème des participations des constructeurs.

Cette délibération permet de fixer et d'approuver le nouveau barème des participations des constructeurs et d'autoriser VIATERRA en sa qualité d'aménageur de la zone à appliquer ce nouveau barème dans le cadre de l'élaboration des conventions de participations de l'article L.311-4 alinéa 4 du Code de l'Urbanisme et à imputer la recette correspondante au compte d'exploitation de l'opération, pendant la période de clôture 2018-2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

4 - Budget Principal - Décision Modificative N°1

Votants : 49
Pour : 37
Contre : 12
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

5 - Budget annexe Béziers Congrès - Décision Modificative N°1

Votants : 49
Pour : 37
Contre : 12
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

6 - Budget annexe Parkings - Décision Modificative n°1

Votants : 49
Pour : 37
Contre : 12
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

7 - Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2018

Trois taxes directes votées chaque année.

Votants : 49
Pour : 43
Contre : 4
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à la majorité

8 - Convention Ville/CABM - Fonds de concours pour réalisation pour le Palais des Sports

Réalisation d'un Palais des Sports par la CABM - Convention d'attribution d'un fonds de concours

Le Conseil adopte à l'unanimité

9 - Convention Ville/CABM - Fonds de concours schéma Secteur Ouest

Fonds de concours pour valorisation de l'entrée Ouest de Béziers et de la liaison Fonséranes centre Ville

Le Conseil adopte à l'unanimité

10 - Convention de partenariat entre la ville de Béziers, le CCAS et l'Association Cuisine Centrale du Biterrois

Convention de partenariat entre la ville de Béziers, le CCAS et l'Association Cuisine Centrale du Biterrois

Le Conseil adopte à l'unanimité

55 - Vœu - Pour le maintien des sites d' EDF Énergies Nouvelles à Béziers

Maintien des sites EDF Énergies Nouvelles à Béziers

Le Conseil adopte à l'unanimité

11 - Définition d'un budget participatif

Définition d'un budget participatif

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

12 - Mise en réforme de deux armoires blindées hors d'usage

Mise en réforme de deux armoires blindées hors d'usage

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Extension de caméras de vidéo-protections dans les quartiers et secteurs prioritaires - Rue Française

Extension de caméras de vidéo-protections dans les quartiers et secteurs prioritaires - Rue Française-

Votants : 49

Pour : 48

Contre : 0

Abstentions : 1

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

14 - Convention Ville de Béziers - Association de protection civile "ADPC 34" : Aide aux sinistrés dans le cadre d'un hébergement temporaire

Dans le cadre de la mise en place d'hébergements collectifs temporaires suite à la survenue d'un événement majeur, la Ville de Béziers établit un partenariat avec l'association de protection civile "ADPC34", qui prendra en charge l'aménagement du lieu d'accueil et la prise en charge des sinistrés.

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Occitane de restauration : Avenant n°9 à la Délégation de Service Public - Fourniture de repas aux sinistrés dans le cadre d'une catastrophe majeure

Dans le cadre de la mise en place d'hébergements collectifs temporaires suite à la survenue d'un événement majeur, la Ville de Béziers établit un partenariat avec Occitane de restauration, qui prendra en charge la préparation et la livraison de repas aux sinistrés.

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

16 - Jeudis de Béziers (juin, juillet et août) - Soirée Vin et Rugby le 3 juin 2018 - Partenariat Ville de Béziers/Office de Tourisme Béziers Méditerranée - Convention Ville de Béziers/Commerçants participants - Tarif pour occupation du domaine public

Comme chaque année, l'organisation des Jeudis de Béziers va faire l'objet d'un partenariat avec l'OTBM. Le même partenariat est proposé pour l'organisation d'une manifestation similaire à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby des moins de 20 ans.

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Mise à disposition gratuite du Palais des Congrès pour le Club Soroptimist de Béziers

Mise à disposition gratuite du Palais des Congrès pour le Club Soroptimist de Béziers

Le Conseil adopte à l'unanimité

18 - Mise à disposition du Théâtre des Franciscains pour l'IUT de Béziers

Mise à disposition du Théâtre des Franciscains pour l'IUT de Béziers - Festival MMI

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - Mise à disposition du palais des congrès pour l'école la Chevalière

Mise à disposition du palais des congrès pour l'école la Chevalière - Spectacle fin d'année
Le Conseil adopte à l'unanimité

20 - Halles municipales - Modification du Règlement intérieur - Durée d'occupation minimale d'un étal

Modification du règlement intérieur des halles suite à la modification de la réglementation Loi Pinel

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Soirée festive organisée à l'occasion de la présentation de l'affiche de la Féria et de la programmation estivale - 17 mai 2018 - Place Gabriel Péri

A l'occasion de cette soirée, des viticulteurs et des étaliers des halles municipales proposeront leurs produits.

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

54 - Vœu - Suppression de la délégation de Béziers à la CCI de l'Hérault

Suppression de la délégation de Béziers à la CCI de l'Hérault

Votants : 49

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

CULTURE

22 - Convention de mise à disposition de la salle Zinga Zanga pour le spectacle de chorale d'enfants

La circonscription de Béziers de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale présente un spectacle de chorale d'enfants, scolarisés dans différentes écoles de la commune.

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Gratuité d'entrée des Musées de Béziers / Détenteurs de la carte Pass Pro Hérault

La ville de Béziers accorde la gratuité des droits d'entrée de ses musées aux détenteurs de la carte Pass Pro Hérault

Le Conseil adopte à l'unanimité

24 - Détenteurs de la carte Senior du CCAS / Gratuité des Musées de Béziers et tarifs réduits pour la saison théâtrale 2018-2019

La ville de Béziers accorde la gratuité d'entrée de ses Musées et des tarifs réduits pour la saison théâtrale 2018/2019 aux détenteurs de la carte Sénior du CCAS,

Le Conseil adopte à l'unanimité

25 - Convention de partenariat Ville de Béziers / Mr et Mme Benoit pour la numérisation du fonds « Jean Moulin »

La ville de Béziers accepte l'aide de Mr et Mme Dumas pour la numérisation du fonds de documents « Jean Moulin ».

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Convention de partenariat Ville de Béziers / Union Taurine Biterroise

La ville de Béziers renouvelle sa convention de partenariat avec l'U.T.B. pour la mise à disposition de l'espace Riquet à Béziers dans lequel se situe le Musée Taurin.

Le Conseil adopte à l'unanimité

Départ de Mme Dolorès ROQUE qui donne pouvoir à M. Jean-Marie DUPLAA. Le nombre de votants reste inchangé.

27 - Festival « L'Art Déboîte » - Convention Commune de Béziers / Association Interférence

La Ville souhaite reconduire son partenariat avec la Société Aréna Events pour l'organisation d'un festival d'art contemporain, sur les Allées Paul Riquet, intitulé cette année « L'Art Déboîte » du 18 au 21 mai 2018. Une convention est établie entre la Ville et la société précisant les modalités de mise en oeuvre.

Votants : 49

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

28 - Fête des Caritats - Banquet organisé par l'Association Calandretas Besierencas

La Commune souhaite que soit organisé un banquet pendant les Caritats afin de créer un moment convivial lors de cette manifestation.

L'association Les Calandretas Besierencas sera chargée entièrement de l'organisation de ce banquet.

Le Conseil adopte à l'unanimité

29 - Attribution de prix pour la Fête de la Musique 2018.

A l'occasion de la Fête de la Musique qui se déroulera le 21 juin prochain, la Ville de Béziers décernera deux prix aux lauréats des groupes de musiciens participant au « Podium Révélation ». Un prix de 800 euros et un autre de 400 €.

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - Féria 2018 : Hébergement des artistes et divers intervenants.

Au cours de la Féria 2018, la commune de Béziers hébergera les artistes et le personnel du spectacle équestre, les membres des «musiques de rues» mais aussi divers intervenants sur la manifestation. Pour cela, la Commune louera les internats du Lycée Jean Mermoz, du Lycée Jean

Moulin et du Lycée Sacré Cœur si nécessaire. Des conventions seront établies avec chacun de ces établissements.

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Féria 2018 - Spectacle équestre - Occupation du domaine public universitaire - Convention Ville de Béziers / Université Paul-Valéry Montpellier III

Dans le cadre de la Féria 2018, la Commune souhaite utiliser, comme les années précédentes, un terrain appartenant à l'université afin d'y installer les boxes à chevaux pour le spectacle équestre de la place du 14 Juillet. Une convention sera établie avec l'Université Paul Valéry.

Le Conseil adopte à l'unanimité

32 - Féria 2018 - Financement des navettes de la Féria : Convention Ville de Béziers / Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Une convention est établie entre la Commune et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour le financement des navettes gratuites pendant la Féria.

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Mise à disposition des Arènes pour 3 concerts : convention Ville de Béziers / Société Stratèges Organisations

La société Stratèges Organisations produira les concerts de Claudio Capéo le 26 juillet et de Kids United le 27 juillet 2018 dans les Arènes. Une convention est établie avec le producteur précisant les modalités de mise en œuvre.

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - « La Poésie sur un Plateau » - Convention Commune de Béziers / Association La Cantarela

La Commune souhaite soutenir la manifestation organisée par l'association "La Cantarela" intitulée "La Poésie sur un Plateau" le 30 juin 2018 au Plateau des Poètes. Une participation financière d'un montant de 1800 euros sera versée à l'association pour l'organisation de diverses animations autour de la poésie.

Le Conseil adopte à l'unanimité

35 - Convention de mécénat - Restauration de la façade du Théâtre municipal - Encassement des recettes correspondantes

Convention de mécénat - Restauration de la façade du Théâtre municipal

Le Conseil adopte à l'unanimité

DOMAINE

36 - Bilan des cessions et acquisitions - Année 2017

Bilan de toutes les cessions et les acquisitions effectuées pendant l'année 2017 par la Ville de Béziers.

Le Conseil prend acte

ENVIRONNEMENT

37 - Stérilisation des chats errants vivant dans les lieux publics de la Commune de Béziers

Nouvelle convention avec les vétérinaires de Béziers, la CABM et la SPA dans le cadre des campagnes de stérilisation des chats errants

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - Approbation et autorisation de signer avec l'Agglomération la Charte pour la confidentialité et l'utilisation de données issues du registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires

Approbation et autorisation de signer avec l'Agglomération la Charte pour la confidentialité et l'utilisation de données issues du registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires.

Le Conseil adopte à l'unanimité

JURIDIQUE

39 - Mise en place d'une convention de vente avec option de reprise des stocks entre la Ville de Béziers et le grand magasin « Les Galeries Lafayette »

Afin de promouvoir les produits de la Ville de Béziers, les Galeries Lafayette ont accepté d'installer une structure de vente au sein de leur magasin. Le stock existant, d'une valeur de 30 000 €, sera donc vendu aux Galeries Lafayette. La Ville conserve un droit de regard sur les modalités de mise en vente des produits et les marges réalisées. Les invendus seront repris par la Ville.

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - Protection fonctionnelle - Dossier des agents de police municipale Monnier-Dru Nicolas et Penven Jean-Christophe - Acte de subrogation et paiement des dommages et intérêts

Mise en place d'un protocole pour exécution d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel le 25 octobre 2017

Le Conseil adopte à l'unanimité

41 - Protection fonctionnelle - Conditions de mise en œuvre de la protection fonctionnelle du personnel communal et des élus

Mise en place d'une procédure et d'un cadre dans l'octroi de la protection fonctionnelle aux agents et élus de la Commune

Le Conseil adopte à l'unanimité

42 - Modification des conditions d'occupation des kiosques de la Place Jean Jaurès

Modification de la durée d'occupation et précisions apportées à la convention d'occupation du domaine public des kiosques de la place Jean Jaurès.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SCOLAIRE

43 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Coopérative de l'école des Oliviers

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Coopérative de l'école des Oliviers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SOCIAL

44 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et la Coopérative d'entrepreneurs CREALEAD

La coopérative CREALEAD fait l'objet, cette année encore, d'une subvention de part l'inter-régime des caisses de retraites, qui regroupe les caisses ayant des politiques de prévention contre la dépendance (CNRACL, CARSAT, MSA...), pour mettre en place gratuitement des ateliers de culture numérique, pour lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie des seniors sur la Ville de Béziers.

Dès lors, les maisons de quartier, de par leurs secteurs seniors, leur vocation socio-culturelle et de part leur implantation, représentent des lieux de proximité idéaux pour mener cette action.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SPORTS

45 - Subvention exceptionnelle de 1 500 € pour l'Association des Supporters des BEZIERS ANGELS

Subvention exceptionnelle de 1 500 € pour aider l'association des supporters à organiser un déplacement à l'occasion de la finale de la Coupe de France de Volley prévue à Paris

Le Conseil adopte à l'unanimité

46 - Subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'Association "LES ÉTOILES DU RAIL"

Subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'association des Etoiles du rail pour :
L'ouverture d'une section Baby

Le déplacement pour les Championnats de France à Sélestat en 2017 et à Dunkerque en 2018
Organisation d'une compétition de niveau national à Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

47 - Annulation et réaffectation d'une subvention

Lors du Conseil du 19 décembre 2017, la Ville votait le principe d'une subvention de 680 € à l'association sportive du Lycée Henri IV. Or c'est l'association du collège qui est le support des activités sportives. Annulation de la subvention à l'association du lycée et affectation à l'association sportive du collège.

Le Conseil adopte à l'unanimité

48 - Opération de mécénat et de sponsoring - Coupe du monde de rugby des -20 ans - Encaissement des recettes correspondantes

Opération de mécénat et de sponsoring - Coupe du monde de rugby des -20 ans - Encaissement des recettes correspondantes

Le Conseil adopte à l'unanimité

TRAVAUX INFRASTRUCTURE

49 - Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage / Aménagement cyclable en parallèle de la RD19 entre le jardin de la Plantade (Béziers) Tabarka et Lignan sur Orb

CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D OUVRAGE / Aménagement cyclable en parallèle de la RD19 entre le jardin de la plantade (Béziers) Tarbaka et Lignan sur Orb.

Le Conseil adopte à l'unanimité

URBANISME

50 - Aménagement Urbain Politique de la Ville - Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Accord du Conseil Municipal sur la démolition de 550 logements sociaux à la Devèze 3 et 4.

Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) – Accord du Conseil Municipal sur la démolition de 550 logements sociaux à la Devèze 3 et 4.

Le Conseil adopte à l'unanimité

51 - Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme ZAC de l'Hours.

Cette délibération permet l'approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme ZAC de l'Hours.

Votants : 49

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

52 - ZAC DE LA COURONDELLE - Agrément à la cession de l'îlot N5

Cette délibération permet d'agréer la cession par VIATERRA de l'îlot N5 d'une superficie de 1 994 m² à la SARL AJ PROMOTION IMMOBILIERE ou à une société de construction vente filiale, moyennant un prix de 390 000 € HT (trois cent quatre vingt dix mille euros hors taxes), en vue de la réalisation d'un programme de commerces et de bureaux, pour une surface de plancher maximum de 2 100 m².

Le Conseil adopte à l'unanimité

53 - Réalisation d'un programme immobilier sur le site de l'ancienne école Les Vendanges - Extension du réseau électrique

Cette délibération permet de décider de l'engagement et de l'intention de la Commune de mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux d'extension de réseaux électriques.

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 20h45

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mercredi 11 avril 2018.


